
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Changements climatiques

Les municipalités québécoises doivent faire preuve de leadership
pour mobiliser leur communauté

Montréal, le 1^{er} avril 2009 – Profitant du dévoilement du programme visant à soutenir les municipalités qui veulent contribuer à réduire l'ampleur des changements climatiques et leurs impacts sur nos collectivités, le directeur général du Regroupement des conseils de l'environnement (RNCREQ), Philippe Bourke, encourage les leaders municipaux québécois à utiliser ce tremplin pour mobiliser leur communauté derrière cet objectif rassembleur : « *Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) saluent ce programme gouvernemental et encouragent les municipalités de toutes les régions à y adhérer et à se doter de plans d'actions ambitieux.* »

La lutte aux changements climatiques passe par la mobilisation des municipalités

Selon la Fédération canadienne des municipalités, « *environ 55 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre du Canada sont contrôlées directement ou indirectement par les gouvernements municipaux.* » Pour M. Bourke, « *les citoyens pourront réellement faire leur part dans la mesure où les municipalités feront d'abord les choix qui s'imposent en matière d'aménagement du territoire, de transports en commun, de gestion des matières résiduelles, de rendement énergétique des bâtiments, etc.* » Parce que c'est dans leur intérêt et dans celui de leurs citoyens, de nombreuses villes, partout dans le monde et notamment aux États-Unis, se sont engagées à montrer l'exemple. « *Si les élus et les dirigeants municipaux n'assument pas ce leadership, qui d'autre va le faire ?* », questionne Philippe Bourke.

Les changements climatiques, ce n'est pas seulement un enjeu urbain

Le RNCREQ insiste sur le fait que toutes les municipalités sont concernées par cette problématique. Devant l'ampleur des changements climatiques et les efforts que nous devons faire pour réduire nos émissions de GES de 20 à 30 % d'ici 2012, tel que le recommande le GIEC, les municipalités de toutes les régions, petites et grandes, doivent faire leur part pour nous aider à atteindre nos objectifs. Le directeur général ajoute par ailleurs que « *toutes les localités du Québec doivent se préparer avec le plus grand sérieux à affronter les conséquences de ce phénomène : risque accru d'événements climatiques extrêmes, érosion des berges, impacts sur les ressources naturelles, inondations, vagues de chaleurs, etc. Les dirigeants qui sauront faire preuve de vision et qui sauront s'adapter à cette réalité auront une longueur d'avance et pourront éviter les effets négatifs qui affecteront leurs finances et la qualité de vie de leur population.* »

Les CRE, des partenaires clés dans cette démarche.

Le RNCREQ invite enfin les municipalités à faire appel aux CRE dans cette démarche. Ce réseau unique, présent dans toutes les régions, possède en effet une expertise et un savoir-faire considérables sur les enjeux des changements climatiques : aménagement du territoire, transport, sensibilisation et éducation, énergie, gestion des ressources naturelles... « *Les municipalités peuvent compter sur la double motivation des CRE : non seulement ils veulent y jouer un rôle, mais ils souhaitent également que la démarche réussisse puisqu'elle contribuera à la protection de l'environnement du Québec.* », a conclu M. Bourke.

Source : Philippe Bourke 514-791-7022 (cell.)

Les seize Conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement.